

Le CDI

du

lycée



Majorelle

est un lieu ouvert, accessible à l'ensemble de la communauté scolaire.

Espace de travail et de recherche, de lecture, de formation, de partage, de rencontres, de découvertes, ..., de par ses multiples fonctions, c'est un lieu convivial et très animé.

Les enseignants-documentalistes

Ils sont à l'écoute pour satisfaire au mieux les demandes des usagers et les aider. Ils travaillent en coopération avec l'équipe enseignante et l'ensemble du personnel de l'établissement.

Mme DURAND est présente le LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI

M. PETERS est présent le LUNDI, MARDI, VENDREDI

Les horaires d'ouverture

- du lundi au vendredi de 7H45 à 17H45 (horaires qui peuvent être ponctuellement modifiés en fonction de besoins, contraintes, priorités, ou interrompus à l'heure du repas).

Les différents espaces



L'espace d'accueil est le lieu de travail des deux enseignants-documentalistes

- **Les espaces d'activités pour les usagers**

- un espace composé de tables de travail permet de recevoir une trentaine d'élèves,
- un espace « lecture/détente » composé de fauteuils et de poufs permet de recevoir une quinzaine d'élèves.

- **Les espaces « ressources »**

- des espaces « fictions » organisés en espace : mangas, BD, romans, romans policiers, romans de sciences fictions, poésies, théâtre, nouvelles,
- des espaces « documentaires » organisés selon les classifications Dewey/CDU
- un espace « livres scolaires » « annales » « documents de soutien scolaire/révision »





- un espace « CD/DVD »,
- un espace « langues » : espagnol, anglais, allemand, italien, latin, grec,
- un espace « dictionnaires, encyclopédies »,
- un espace « orientation » avec le kiosque ONISEP,
- un espace « santé »
- un espace « nouveautés »
- un espace « développement durable »
- un espace « expositions »
- des espaces « abonnements en cours »,
- des placards d'archivage « abonnements »,



Il y a aussi **des lieux d'externalisation** de certains documents : le laboratoire d'histoire/géographie, les laboratoires des matières scientifiques, le placard des enseignants de Français et l'internat.

Ressources numériques

Sont notamment accessibles à partir de mon bureau numérique (MBM)... « Ressources numériques » :



le portail d'information et de recherche documentaire. Il est destiné à la communauté scolaire du lycée Majorelle, accessible en passant par MBM. Il est aussi accessible en ligne, par tous, avec cette adresse : 0540066d.esidoc.fr.

Il permet de connaître le contenu du fonds documentaire, qui est mis à jour en continuité. Il donne aussi l'accessibilité à de très nombreuses ressources en ligne auxquelles l'établissement est abonné.

LireLactu.fr

est une plateforme utilisable dans sa totalité uniquement au sein du lycée. Elle donne accès à des articles de presse. 11 titres de la presse écrite, française et étrangère, sont actualisés et accessibles :

challenges, courrier international, el país, l'équipe, l'étudiant, La Vanguardia, le monde, le parisien, les échos, libération, sciences et avenir

Diffusion d'informations

- Les nouveautés

La lettre du CDI intitulée « Acquisitions du C.D.I. » est l'outil de communication des nouveautés. Elle est diffusée régulièrement par l'intermédiaire de la boîte mail personnelle MBN. Elle peut de temps en temps être accompagnée d'une édition spéciale consacrée au théâtre, à la bande dessinée ou au manga.

On peut retrouver ces nouveautés également dans l'onglet « nouveautés » d'ESIDOC.

Une étagère leur est spécialement dédiée au CDI.

Un cahier de sujétion est mis à disposition afin de connaître vos souhaits de lecture et de les satisfaire au mieux.

- actualités, manifestations culturelles

Vous pouvez aussi vous tenir informé de l'actualité du C.D.I. et plus généralement des manifestations culturelles du lycée en suivant **notre compte Instagram**.

Le **blog** du lycée, accessible par MBN, est également à consulter régulièrement.



Les emprunts

L'ensemble de la communauté scolaire peut emprunter donc également les familles des élèves.

Les emprunts, au nombre limité à 8, sont consentis pour une durée de quinze jours. Pour une période plus longue ou une prolongation, il faut en faire la demande auprès des documentalistes.

En cas de retard, un rappel est envoyé dans la boîte mail personnelle MBN. **Pensez à la consulter régulièrement et à répondre en cas de message.**

Les règles d'hygiène et de sécurité à respecter



Les règles d'hygiène en vigueur dans l'établissement du fait de la pandémie s'appliquent au CDI.

Le port du masque est obligatoire. La désinfection des mains se fait dès l'entrée avant toute action.

Des lingettes et du désinfectant sont à disposition pour nettoyer les -table et chaise- utilisées.

L'entrée et la sortie du CDI sont dissociées. La sortie se fait par la porte du fond du CDI.

Le CDI est très souvent aéré. Un purificateur d'air y fonctionne.

Pour rester au CDI, il est de la responsabilité de chaque élève de s'inscrire sur la feuille de présence située à l'entrée. Les enseignants documentalistes doivent connaître à tout moment les -nom et classe- des élèves présents.

Droits et devoirs des usagers

Une fois inscrit au CDI, il est possible :

- d'y travailler dans le calme, seul ou en petit groupe,
- d'y faire des recherches,
- d'y consulter, emprunter l'ensemble des documents du fonds documentaire,
- d'y lire en silence,
- de s'y détendre, de s'y reposer.

Il n'est pas possible :

- de déranger les autres usagers en parlant trop fort,
- de déplacer le matériel sans autorisation,
- d'y téléphoner,
- d'utiliser son téléphone portable sur la durée pour des activités non pédagogiques.